

Formation sur la reddition de comptes en agroenvironnement

En collaboration avec VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles, la Coordination services-conseils (CSC) propose une formation sur la reddition de comptes en agroenvironnement. L'activité vise principalement à faire un rappel des nouveautés du Programme services-conseils (PSC) 2018-2023 pour le domaine agroenvironnement et à passer en revue les étapes pour préparer et déposer une réclamation au réseau Agriconseils.

Formatrice

Denise Rouleau, conseillère en développement organisationnel, CSC

Durée

Environ 2 heures

Lieu

Cette formation est offerte à distance (par conférence téléphonique et Internet).

Date : Mercredi 24 octobre 2018, de 8 h 30 à 10 h 30

Lundi 29 octobre 2018, de 13 h 30 à 15 h 30

Nombre de participants

Maximum de 20 participants par activité. Un minimum de participants sera nécessaire à la tenue de la formation. **L'activité est offerte à tous les dispensateurs en agroenvironnement inscrits au réseau Agriconseils.**

Contenu

1. Nouvelles de VIA Pôle d'expertise par Catherine Machado
2. PSC 2018-2023 : les nouveautés
3. L'agroenvironnement en 2018-2019
4. Dépôt d'une liste de NIM
5. Période de questions

Procédure d'inscription

L'activité est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Un numéro de téléphone ainsi qu'un code d'accès vous seront transmis par courriel le jour même de la séance de formation.

Date limite d'inscription

La journée précédent la tenue de l'activité.

Inscrivez-vous [en ligne](#) dès maintenant!